



NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE

UN. LIBRA

7 JAN 1956



UN/ COLLECTION

Distr.  
LIMITEE

T/COM.11/L.224  
19 janvier 1956  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

COMMUNICATION DE CHEFS DE LA TRIBU MORASSEH CONCERNANT  
LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

A Son Excellence l'Administrateur de la Somalie  
COPIE au Conseil consultatif des Nations Unies, à Mogadiscio

Monsieur,

Nous exposons ci-dessous notre plainte à Votre Excellence afin d'expliquer notre dépêche du 15 juillet 1955<sup>1/</sup> et dans l'espoir qu'on prendra les mesures nécessaires. Le Commissaire de la Miglurtinia Anagani (?) a convoqué, le 6 juillet 1955, Yassin Abdul Rahman et lui a demandé de devenir membre de la Compagnie coopérative d'encens de Bosaso. Yassin Abdul Rahman a répondu qu'il ne désirait pas adhérer à cette coopérative, à laquelle les adhésions étaient volontaires. Le Commissaire lui a dit que l'Autorité administrante cesserait de lui verser le traitement qu'il recevait en qualité de chef de toute la tribu Morasseh s'il refusait d'adhérer à la coopérative. Yassin quitta le bureau du Commissaire, mais, une fois sorti, fut rappelé dans le bureau, où le Commissaire lui dit qu'il devait lever les mains et saluer en entrant et en sortant du bureau du Commissaire.

<sup>1/</sup> Note du Secrétariat : voir T/COM.11/L.184

Quatre jours plus tôt, quatre chefs de la tribu Morasseh étaient allés voir le Commissaire pour discuter avec lui d'affaires importantes. Avant de les écouter, il leur dit que, comme ils avaient quitté le Parti démocratique somali, il ne pouvait les recevoir, bien qu'ils fussent des chefs reconnus par le gouvernement et recevant un traitement de l'Autorité administrante. Il refuse toujours de les recevoir et il a donné l'ordre à certains chefs de ne pas quitter Bosaso.

La venue dans notre région de ce Commissaire ne nous a apporté rien de bon. Les Commissaires précédents faisaient habituellement un peu de bien en réparant les routes, mais, depuis que ce Commissaire est arrivé, l'état des routes a empiré et les autos se détériorent également. Le gouvernement a décidé de venir en aide à tout le monde et de consentir des prêts aux pêcheurs et aux agriculteurs, mais, depuis son arrivée, le Commissaire n'a rien donné à personne.

Nous sommes une nation musulmane et nous considérons comme une offense tout ce qui est contraire à notre religion. Ce Commissaire, au lieu d'aider la nation à observer les enseignements de notre religion, a amené avec lui une femme de mauvaises mœurs, s'est montré avec elle en toute occasion et l'a emmené partout, au point que nos femmes et nos enfants l'ont vue. Cela pourrait donner un mauvais exemple à nos femmes honnêtes quand elles verront la manière dont se tient cette femme de mauvaises mœurs. Nous serions reconnaissants à Votre Excellence de bien vouloir transférer ce Commissaire dans une autre région, car il n'est pas digne de nous gouverner.

(Signé) Les Chefs de la tribu Morasseh :

Amash

Yassin Abdul Rahman

et 7 autres

Bosaso 18-7-1955